ARCHITECTURE SI (SYSTÈMES D'INFORMATION)

Architecture SI : cartographier, concevoir et gouverner le système d'information

Les systèmes d'information accumulent applications redondantes, interfaces construites au cas par cas et dette technique jamais traitée. Chaque projet ajoute une brique sans vision d'ensemble : les coûts d'intégration augmentent et une évolution métier simple demande des mois. L'architecture consiste précisément à rendre ces choix explicites et arbitrables. Cette journée déroule une démarche d'architecture d'entreprise, de la cartographie jusqu'aux instances de gouvernance. Les participants travaillent sur un système réel et repartent avec une trajectoire de transformation par étapes.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 980 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Architectes d'entreprise, urbanistes du système d'information, directeurs des systèmes d'information, responsables d'applications et chefs de projet techniques.

PRÉREQUIS
Disposer d'une expérience confirmée en conception ou en pilotage de systèmes d'information.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Cartographier le système d'information selon ses couches métier fonctionnelle applicative et technique
- Formaliser des principes d'architecture opposables aux projets
- Arbitrer entre intégration par interfaces et architecture orientée services
- Évaluer la dette technique et construire une trajectoire de transformation
- Mettre en place les instances et les livrables de gouvernance de l'architecture

03 Programme détaillé

M1 Cartographie et repères d'architecture

- Voir le système avant de le transformer
- Couches métier fonctionnelle applicative et technique
- Cadres d'architecture d'entreprise et niveau d'usage réaliste
- Recensement des applications des flux et des données de référence
- Repérage des redondances et des points de fragilité
- Atelier : Chaque participant cartographie un domaine de son système d'information et identifie ses doublons.

M2 Choix de conception et intégration

- Arbitrer entre les options
- Découpage en services et délimitation des domaines fonctionnels
- Intégration par interfaces par bus ou par événements
- Gouvernance des données de référence et qualité des échanges
- Hébergement interne ou externalisé et effets sur la conception
- Exigences de sécurité et de disponibilité dans le choix d'architecture
- Cas pratique : Le groupe compare deux scénarios d'intégration pour le remplacement d'une application centrale.

M3 Gouvernance et trajectoire

- Faire tenir les choix dans la durée
- Formalisation des principes d'architecture et gestion des dérogations
- Comité d'architecture et articulation avec le portefeuille de projets
- Mesure de la dette technique et priorisation du désendettement
- Trajectoire par étapes et indicateurs de suivi
- Mise en situation : Un participant défend une demande de dérogation devant un comité d'architecture joué par le groupe.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 980 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr